- 3. Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada: Officiers, minimum sans réduction pour retraite anticipée, 35 ans; autres grades, minimum, (S'applique seulement à 404 membres encore sous le coup de cette loi au 17 février 1969), 20 ans. Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada: Minimum sans réduction pour retraite anticipée: Officiers, 35 ans; autres grades, 25 ans.
- 4. Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada: Minimum, \$3,129.97 par année; maximum, \$5,409.51 par année. Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada: Minimum, avec réduction pour retraite anticipée, 20 ans, \$1,884.57 par année; sans réduction pour retraite anticipée, 25 ans, \$3,187.62 par année; maximum, 35 ans, \$4,478.99 par année.

WYNYARD (SASK.)—LA DÉPENSE PROJETÉE

Question nº 1477-M. Burton:

- 1. Quelle est la raison de la dépense de \$280,000 qu'on projette de faire à Wynyard, selon le budget de 1969-1970, page 318?
- 2. Quels ministères vont se servir des installations acquises au moyen de cette somme?
- 3. Quels plans a-t-on fait faire à l'égard de toutes les constructions envisagées à ce crédit?
- 4. A-t-on acheté des propriétés à Wynyard relativement à ce crédit, et, dans l'affirmative, où sont situées ces propriétés?
- 5. Combien a-t-on déjà dépensé à cet égard, et à quelles fins?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): 1. Le montant en question est destiné à la construction d'un immeuble fédéral.

- 2. Ministère des Postes; Société du crédit agricole; Ministère de l'Agriculture.
 - 3. Les plans préliminaires.
- 4. Oui. Elles sont adjacentes à l'immeuble fédéral actuel.
- 5. Un montant de \$10,436 pour l'achat des propriétés.

LES COMMUNIQUÉS DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Question nº 1488-M. Howard (Skeena):

- 1. Le ministère du secrétaire d'État aux Affaires extérieures publie-t-il des documents genre communiqués, bulletins de nouvelles et autres communications semblables et, dans l'affirmative, combien en a-t-il publié depuis le 1er juillet 1968?
- 2. Combien a coûté a) l'impression des en-têtes ou des feuilles d'accompagnement, b) la transcription des stencils, c) la miméographie ou les autres méthodes de copie, d) le rassemblement et le brochage, e) l'inscription des adresses et l'expédition par la poste de ces documents?
- 3. En ce qui concerne le papier utilisé, quels en étaient a) la qualité, b) la quantité et le prix?
- 4. A combien estime-t-on le nombre d'heureshomme consacrées à la rédaction, à la production et à la diffusion de ces documents?

- L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Oui. 68.
- 2. a) Sans objet; b) Sans objet; c) \$860; d) \$290; e) \$1,319.20.
- 3. a) N° 7 Bond; b) 60,700 feuilles; coût approximatif \$122.
 - 4. 193 heures.

*LE NATIONAL-CANADIEN—LES FEUX ROUGES CLIGNOTANTS SUR LES LOCOMOTIVES DIESEL

Question n° 1501—Le très hon. M. Diefenbaker:

Le ministre des Transports transmettra-t-il aux chemins de fer Nationaux du Canada la proposition voulant que, pour le bien des usagers des routes que croisent des voies ferrées, les locomotives diesel soient munies d'un feu rouge clignotant comme les ambulances, les voitures de police et d'autres véhicules?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur, je signalerai volontiers aux chemins de fer Nationaux du Canada la suggestion du très honorable représentant. Toutefois, il aimerait peut-être savoir qu'on a donné suite à son idée il y a quelque temps, et, à la demande de la Commission canadienne des transports et des chemins de fer Nationaux du Canada, le Conseil national de recherches a mis au point un feu blanc clignotant rotatif pour installation d'essai sur des locomotives diesel. Douze de ces appareils sont installés sur des locomotives utilisées sur des voies ferrées entre Montréal, Toronto et Windsor. On se propose de poursuivre ces essais pendant environ un an afin de déterminer la sûreté de fonctionnement et l'efficacité de ces appareils.

LES GRAINS DE PROVENDE DANS LES ENTREPÔTS

Question nº 1508-M. Dumont:

- 1. Combien de boisseaux de grains de provende avait-on entreposés à la fin de la navigation 1968 a) à Montréal, b) à Trois-Rivières, c) à Québec?
- 2. Quelles quantités ont été consommées à chacun de ces endroits durant les mois d'hiver et jusqu'à l'ouverture de la navigation?
- L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): 1. Au 31 décembre 1968, les stocks de grains de provende entreposés étaient les suivants: a) à Montréal, 8,949,000 boisseaux; b) à Trois-Rivières, 2,699,000 boisseaux; c) à Québec, 6,009,000 boisseaux. De plus, 2,210,000 boisseaux de grains de provende ont été entreposés dans des cargos amarrés durant l'hiver dans des ports du Saint-Laurent.
- 2. Pendant la période comprise entre le 30 novembre 1968 et le 17 avril 1969, une quantité totale de 17,343,000 boisseaux de grains